

Comme de nombreuses questions environnementales, cette question est indissociable des structures économiques et sociales. Dans le Bordelais, le lobby viti-vinicole impose un modèle agricole qui a fait les preuves de sa nocivité : il est en perte de vitesse sur le plan économique et entraîne dans sa chute les petits viticulteurs en premier, et il a recours massivement à des pesticides chimiques. Maladies de Parkinson, cancers de la prostate, du sein, lymphomes, puberté précoce des enfants, troubles du développement, autisme sont autant de maladies fortement corrélées à l'usage des pesticides. Ces pesticides empoisonnent la terre, les nappes phréatiques et les habitant.e.s des territoires ruraux mais on les retrouve aussi dans l'atmosphère des villes jusqu'au cœur du jardin botanique à Bordeaux.

Nous n'acceptons pas l'argument selon lequel ces produits, puisqu'ils ont reçu des autorisations de mise sur le marché, seraient sans danger. Les agences nationales (ANSES, ARS, SPF) censées protéger notre santé couvrent les scandales, reportent les décisions en prétextant à chaque fois avoir besoin d'études supplémentaires quand elles ne sont pas tout simplement noyautées par les lobbies des pesticides. Rappelons que la directrice de cabinet récemment recrutée par l'ANSES, Sophie Le Quellec, vient de passer 14 ans dans un cabinet de lobbying pro-Monsanto-Bayer (Burson-Marsteller i&e). Rappelons aussi que la Ministre de la Santé vient de suspendre le comité de suivi et d'orientation dans l'affaire des bébés sans bras. Enfin le plan Ecophyto qui a déjà englouti 700 M€ d'argent public a abouti en dix ans à une augmentation de l'usage des pesticides.

Notre programme prévoit l'interdiction des pesticides de synthèse sur les espaces qui échappent actuellement à la loi Labbé car celle-ci ne concerne pas les espaces gérés par des structures privées, ceux appartenant à des structures publiques mais dont l'accès est fermé au public ou encore ceux qui sont publics mais non considérés comme des espaces verts. A Bordeaux, ce sont par exemple les emprises SNCF, TBM, les espaces autour des résidences, ceux des entreprises, les parkings d'entreprises, de supermarchés, qui continuent d'être traités. Ce sont aussi les terrains de sport comme le Golf de Bordeaux pourtant labellisé « pelouse sportive écologique ».

Par ailleurs nous exigerons l'interdiction d'épandre ces pesticides de synthèse sur les parcelles agricoles à proximité des habitations (moins de 150 m) qui se trouvent à la lisière de la ville car ce sont essentiellement des fongicides utilisés par la viticulture que l'on retrouve dans l'air. Nous proposerons à tous les maires de la Métropole d'en faire autant.